

**Notre
politique soutient
votre entreprise!**



SVP

UDC



Notre politique soutient votre entreprise!

Les petites et moyennes entreprises, les PME, forment l'épine dorsale de l'économie suisse. 99,7% des entreprises suisses sont des PME employant moins de 250 personnes. 66,8% des salariés suisses travaillent dans une PME. Les PME réalisent 60% du produit intérieur brut et offrent 70% des places d'apprentissage.

Ce sont les PME qui assurent principalement la stabilité de l'économie suisse. On a tendance à l'oublier trop souvent. L'UDC s'est depuis toujours engagée en faveur des PME, elle ne se contente pas de faire de vagues promesses juste avant les élections. Nous nous battons avec détermination pour moins d'impôts, moins de bureaucratie et plus de liberté d'entreprendre.

Problème numéro 1

Les charges administratives sont beaucoup trop lourdes!

Les charges administratives imposées aux entreprises sont énormes. Elles ont presque doublé depuis 1985 et représentent aujourd'hui 55 heures par mois, soit l'équivalent de CHF 22'000.- à CHF 40'000.- par an selon le canton! Les grandes entreprises supportent mieux ces frais fixes que les petites qui ont du mal à assumer une charge aussi lourde.



Les exigences de l'UDC

- Revenir à un système simple et laissant une plus grande marge d'appréciation aux entreprises
- Supprimer les charges administratives superflues pour les PME
- Réduire le nombre de lois, donc favoriser la responsabilité individuelle et l'autorégulation
- Utiliser Internet pour simplifier les rapports officiels.

Que cela apporte-t-il aux chefs d'entreprise?

- Moins de paperasse et de charges administratives
- Plus de temps pour un travail utile et productif
- Plus de temps pour décrocher des commandes

Que cela apporte-t-il aux employés?

- Contact plus étroit avec l'employeur
- Davantage de possibilités d'apporter ses propres idées et de les faire valoir

Que cela apporte-t-il aux clients?

- Meilleur service (au lieu de remplir des questionnaires, le chef d'entreprise peut s'occuper de ses clients)
- Services et produits plus innovateurs
- Présence du chef de l'entreprise

Problème numéro 2

Nous tous, nous payons beaucoup trop d'impôts, de taxes et de redevances!

Les PME souffrent énormément de la hausse constante des impôts, taxes et redevances. Il est urgent de réduire cette charge fiscale, notamment pour favoriser l'installation de nouvelles entreprises qui créent de nouveaux emplois. La double imposition des PME, qui s'organisent sous forme de société à capital, est particulièrement choquante. Voilà pourquoi l'UDC demande depuis longtemps une réforme de l'imposition des entreprises.

Les exigences de l'UDC

- Supprimer la double imposition du bénéfice des entreprises
- Réduire l'impôt sur le bénéfice
- Introduire un taux fiscal plus avantageux pour les bénéfices que l'entreprise réinvestit

Que cela apporte-t-il aux chefs d'entreprise?

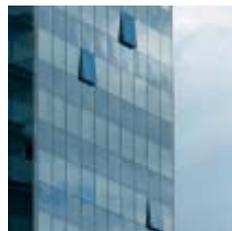
- Une base financière plus solide
- Le travail au noir est moins attrayant.
- La possibilité de prendre davantage de risques en matière d'innovation
- Une plus grande marge de manœuvre financière

Que cela apporte-t-il aux employés?

- Des emplois plus sûrs
- De meilleures perspectives d'avenir
- Des salaires plus élevés

Que cela apporte-t-il aux clients?

- Un service de meilleure qualité
- Des produits plus avantageux et plus novateurs
- Une offre plus large





Problème numéro 3

Le niveau qualitatif de la formation professionnelle doit être garanti!

La formation professionnelle selon le modèle suisse est d'un excellent niveau et jouit d'une bonne réputation. Il faut que cela continue ainsi. Or, les PME ont de plus en plus de peine à former des apprentis en raison des connaissances scolaires insuffisantes des candidats, des contraintes croissantes, des procédures compliquées, de la paperasse et de la bureaucratie de plus en plus lourdes.

Les exigences de l'UDC

- Les PME qui forment des apprentis doivent être privilégiées fiscalement.
- L'engagement d'apprentis doit être aussi peu bureaucratique que possible.

Que cela apporte-t-il aux chefs d'entreprise?

- Une part de responsabilité pour l'avenir de la Suisse
- Des collaborateurs performants et motivés
- De nouvelles idées dans l'entreprise

Que cela apporte-t-il aux employés?

- Un plus grand nombre de places d'apprentissage
- Une offre de formation professionnelle plus intéressante
- Plus de satisfaction dans le travail

Que cela apporte-t-il aux clients?

- L'exécution du travail dans les délais quel que soit le contexte
- Des professionnels performants exécutant les mandats
- Un service de qualité régulière



Problème numéro 4

La souplesse se perd de plus en plus!

Les principales forces des PME sont leur force innovatrice et leur souplesse. Or, elles ont de plus en plus de peine à faire valoir ces qualités parce que l'Etat se mêle de tout, notamment en multipliant les procédures d'autorisation inutiles.

Les horaires de travail et d'ouverture doivent être assouplis. Quand il y a beaucoup de travail à faire, il faut pouvoir travailler plus, quand il y a moins de travail, il faut pouvoir travailler moins.

Les exigences de l'UDC

- Les procédures d'autorisation doivent être remplacées par des procédures d'annonce.
- Les horaires de travail doivent être plus souples, par exemple par l'introduction d'un horaire de travail variant entre un nombre minimal et un nombre maximal d'heures de travail.
- Les horaires d'ouverture doivent être plus souples. Les magasins doivent pouvoir ouvrir le soir ou le week-end en fonction des besoins.

Que cela apporte-t-il aux chefs d'entreprise?

- Ils peuvent réaliser leurs projets sans restriction dans la mesure où les autorités ne sont pas intervenues dans un certain délai.
- Main-d'œuvre plus performante
- Plus grande satisfaction des clients

Que cela apporte-t-il aux employés?

- Il devient possible de travailler en dehors des horaires normaux (c'est un besoin effectif).
- Congés en dehors des périodes de pointe
- Organisation plus souple du travail

Que cela apporte-t-il aux clients?

- Traitement plus rapide et plus efficace des mandats
- Heures d'ouverture répondant mieux aux besoins des clients

Problème numéro 5

Voies d'accès trop compliquées, pénurie de places de parc!

La politique des transports de la plupart des communes consiste surtout à entraver le trafic sans tenir compte des besoins du commerce local. Des mesures chicanières compliquent l'accès, notamment pour les transporteurs routiers. La revendication justifiée des clients de pouvoir parquer aussi près que possible des commerces est tout simplement ignorée.



Les exigences de l'UDC

- Toute mesure de politique des transports doit tenir compte avant tout des intérêts des PME et de leurs clients.
- Les places de parc devant les commerces doivent être exemptées de péage durant une période délimitée.
- Les taxes de parcage parfois prohibitives sur le domaine public doivent être réduites.

Que cela apporte-t-il aux chefs d'entreprise?

- Livraison plus ponctuelle des marchandises
- Davantage de clients

Que cela apporte-t-il aux employés?

- Des voies d'accès plus directes et plus agréables
- Des places de parc à proximité du lieu de travail

Que cela apporte-t-il aux clients?

- Un service plus ponctuel
- Des voies d'accès plus directes et plus agréables
- Des places de parc à proximité des commerces

Problème numéro 6

L'obtention de capitaux est trop difficile!

Il est de plus en plus difficile pour les PME d'obtenir des capitaux. De nombreux instituts financiers abaissent leurs limites de crédit et n'acceptent souvent même plus de mettre des capitaux à disposition des PME.

Les exigences de l'UDC

- Décharger fiscalement les investisseurs privés („business angels“)
- Baisser les impôts afin qu'il reste davantage de capital dans l'entreprise
- Les banques doivent soutenir les idées et les innovations.
- Privilégier fiscalement le capital risque

Que cela apporte-t-il aux chefs d'entreprise?

- Du capital supplémentaire disponible pour d'autres investissements et innovations

Que cela apporte-t-il aux employés?

- Des infrastructures, des innovations, de nouvelles possibilités de formation et de perfectionnement
- Davantage d'emplois

Que cela apporte-t-il aux clients?

- Des produits novateurs
- Une large gamme de produits à des prix avantageux
- Des entreprises suisses compétitives





Problème numéro 7

Les charges salariales annexes ne seront bientôt plus supportables!

Les charges salariales annexes ne cessent d'augmenter. Au lieu de donner cet argent à l'État qui l'utilise de manière inefficace et s'en sert pour financer de nouvelles interventions nocives, il vaudrait mieux le laisser dans la poche des employeurs et des salariés. Plus d'argent chez les chefs d'entreprise et les salariés signifie plus de prospérité, plus de pouvoir d'achat, plus d'innovations. Il faut favoriser la responsabilité individuelle des entrepreneurs et des citoyens.

Les exigences de l'UDC

- Combattre l'invalidité simulée, donc le recours abusif à l'assurance-invalidité de même que les abus dans l'assurance-chômage
- Réduire les charges salariales annexes

Que cela apporte-t-il aux chefs d'entreprise?

- Davantage de liquidités
- Plus grande marge de manœuvre financière

Que cela apporte-t-il aux employés?

- Moins de déductions, donc salaire plus élevé
- Travail mieux rétribué
- Moins d'abus, donc moins de frais pour chacun

Que cela apporte-t-il aux clients?

- Produits plus avantageux
- Davantage d'argent pour consommer

Problème numéro 8

La multiplication sauvage des taxes devient inacceptable!

L'entreprise doit payer ses cotisations AVS dans les délais prescrits faute de quoi elle doit s'acquitter d'émoluments. Les contributions à la SUVA doivent également être versées à l'avance. Or, l'entreprise ne peut facturer son travail qu'après l'achèvement du projet si bien qu'elle doit être plus souple que l'Etat bien qu'elle ait plus de peine à maintenir des liquidités suffisantes. De plus, la discipline de paiement des Suisses a fortement baissé depuis quelque temps. Cette évolution complique notablement la planification des liquidités dans les PME.

Les exigences de l'UDC

- Les émoluments doivent être supprimés purement et simplement.
- La contribution à la SUVA doit pouvoir être payée par acomptes.

Que cela apporte-t-il aux **chefs d'entreprise?**

- Un traitement plus équitable par l'Etat
- Meilleure liquidité et planification plus aisée des liquidités

Que cela apporte-t-il aux **employés?**

- Entreprises plus solides et disposant de liquidités suffisantes

Que cela apporte-t-il aux **clients?**

- Fournisseurs plus fiables et disposant de liquidités suffisantes



ZINS FUER GUTHABEN
ZINS FUER GUTHABEN
KAPITALERTRAGSTEUER
SOLIDARITAETSZUSCHLAG
AUSZUG
KONTOFUEHRUNG
DTA-EINREICHUNG
ARBEITSPOSTEN



Problème numéro 9

Les salaires minimums augmentent le chômage!

Les conventions collectives de travail forcent les employeurs à verser des salaires minimums même si les travailleurs concernés ne produisent pas les rentrées correspondantes. Cette situation pousse les entreprises à délocaliser le travail peu qualifié à l'étranger.

Les exigences de l'UDC

- Supprimer les salaires minimums.

Que cela apporte-t-il aux chefs d'entreprise?

- La liberté de verser des salaires correspondant aux conditions du marché, donc des salaires qui correspondent à un travail donné
- La possibilité de faire faire un travail non qualifié en Suisse. Le taux de production propre augmente ainsi, tout comme la plus-value créée dans l'entreprise.

Que cela apporte-t-il aux employés?

- Davantage d'emplois
- Davantage de travail pour la main-d'œuvre non qualifiée

Que cela apporte-t-il aux clients?

- Des produits plus avantageux



Problème numéro 10

Le secret protégeant les clients des banques est miné!

Le faible niveau des taux d'intérêt en Suisse est un avantage par rapport à l'étranger. Il doit absolument être maintenu. Le secret protégeant les clients des banques est à la base de la prospérité de la place financière suisse.

Les exigences de l'UDC

- Le secret protégeant les clients des banques doit être maintenu pour préserver la sphère privée.
- L'afflux de capitaux en Suisse doit être sauvegardé afin de maintenir les taux d'intérêt à un bas niveau.

Que cela apporte-t-il aux chefs d'entreprise?

- Des capitaux à moindre coût, donc de meilleures possibilités d'investissement
- Des taux hypothécaires modérés, également pour les particuliers
- La discrétion et la protection de la sphère privée

Que cela apporte-t-il aux employés?

- Des conditions de travail plus avantageuses
- Des taux hypothécaires plus avantageux
- La discrétion et la protection de la sphère privée

Que cela apporte-t-il aux clients?

- Des fournisseurs plus novateurs et mieux équipés
- Des taux hypothécaires plus avantageux
- La discrétion et la protection de la sphère privée

**Qualité
suisse** 

SVP

UDC

Union Démocratique du Centre
Brückfeldstrasse 18, Case postale
3000 Berne 26

Téléphone 031 302 58 58 - Fax 031 301 75 85
www.udc.ch - gs@svp.ch
Compte 30-8828-5